

Envoyé en préfecture le 03/04/2017

Reçu en préfecture le 03/04/2017

Affiché le

ID : 031 1101412 201703-2017_28-DE

03 AVR 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 5

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

L'an deux mille dix-sept et le 29 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 23 mars, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE,, M. DENIS MOLET, MME NATHALIE GAUVRIET, MME FLORENCE TOULZE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES, M. GILLES HOURQUET

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME VALERIE QUONIAM-DOUREL), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Etait absent excusé :

MICHELE CHAVE a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/28

Objet : Demande de subvention à la Fédération Française de Football, au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur, pour l'opération de construction d'une salle de réception (Club House) et de locaux techniques aux vestiaires de football du stade de Saint-Caprais

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'afin d'améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement des utilisateurs du stade Saint-Caprais, et notamment du Club de football, la Commune s'est engagée dans le projet de construction d'une salle de réception *Club House* et de locaux techniques aux vestiaires de football du stade de Saint-Caprais, avenue de Bayonne.

L'utilisation du stade Saint-Caprais est essentiellement dédiée au Club de football qui l'utilise pour l'ensemble des entraînements et des rencontres de ses équipes, à l'exception des rencontres de l'équipe fanion.

L'opération projetée concerne la partie dénommée *vestiaires de football*, constituée d'un bâtiment comprenant :

- 6 vestiaires dont 4 avec des douches et des sanitaires,
- 2 sanitaires publics,
- 2 vestiaires arbitres,
- 1 local réserve,
- 1 bureau et sanitaire PMR,
- 1 espace buvette extérieur.

Faute d'espace disponible, l'un des vestiaires du bâtiment est utilisé par le Club de football comme espace de rangement et local administratif. De plus, aucun local ne permet d'assurer la réception d'après-match à l'occasion des rencontres se déroulant sur site, notamment lors des tournois de jeunes. Un local de stockage, nécessaire à l'entretien du stade, assuré par le service municipal des sports, sera également créé.

Pour un montant estimé à 370 000 €, l'opération consiste à :

- La construction de locaux *d'un Club House* pour le Club de football : salle de réception, bureau, office, sanitaires, et d'un atelier municipal,
- Le remplacement des menuiseries extérieures sur les bâtiments existants,
- La mise en accessibilité du cheminement extérieur, depuis le portail existant jusqu'aux différentes entrées.

Le montant des travaux est évalué à 327 114 €.

Pour la création d'un *Club House*, ce projet pourrait être soutenu par la Fédération Française de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur. Le montant de l'aide octroyée serait plafonné à 40 000 €.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a également sollicité le concours du Conseil Départemental de la Haute-Garonne avec l'inscription de cette opération au Contrat de Territoire 2017 à hauteur de 68 000 €.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financement des travaux	€HT	€ TVA 20%	€TTC
Montant des travaux	272 595	54 519	327 114
Contrat de Territoire 2017			68 000
Fonds d'aide au football amateur			40 000
Total aides publiques sollicitées pour le financement des travaux			108 000

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à :

- Solliciter une subvention à la Fédération Française de Football, au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur, pour l'opération de construction d'une salle de réception (*Club House*) et de locaux techniques aux vestiaires de football du stade de Saint-Caprais,
- Signer les pièces administratives y afférant.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 03/04/2017

Reçu en préfecture le 03/04/2017

Affiché le

03 AVR. 2017



ID : 031-213105612-20170403-2017_28-DE

Article 1

A l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter une subvention à la Fédération Française de Football, au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur, pour l'opération de construction d'une salle de réception (*Club House*) et de locaux techniques aux vestiaires de football du stade de Saint-Caprais,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les pièces administratives y afférant.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC



- Transmis le 03 AVR. 2017

- Affiché le 03 AVR. 2017